

Déclaration d'engagement de la Fédération des Organisations des Producteurs Agricoles à l'occasion de la Table Ronde du PDDAA

Mots clés: sécurité alimentaire, organisations paysannes, programme détaillé

À l'aube de 2015, cette table ronde devrait interpeller l'Union africaine et les Nations Unies, concernées pour l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le développement.



Auteur(s): FOPAC

Date de publication: 17 mars 2011

Catégorie(s): Savoir-faire paysans • Politique agricole, planification, décentralisation, recherche scientifique • Organisation des producteurs agricoles, CONAPAC paysans, FEC

Province(s): Kinshasa • Bandundu • Équateur • Province Orientale • Nord-Kivu • Sud-Kivu • Maniema • Katanga • Kasai-Oriental • Kasai-Occidental • Bas-Congo

Partenaire(s): PDDAA

Nombre de pages: 2

Identification: F-EP-A6-E2-S1-2



F-EP-A6-E2-S1-2

Les producteurs agricoles de RDC estiment que le secteur agricole doit être soutenu par une loi fondamentale, qui devrait donc être votée à l'Assemblée nationale.

Son Excellence
Monsieur Joseph Kabila Kabange,
Président de la République,

Son Excellence Monsieur Adolphe Muzito,
Premier Ministre et Chef du Gouvernement,

Son Excellence
Monsieur Norbert Basengezi Katintima,
Ministre de l'Agriculture,

Madame Rhoda Peace Tumusime,
*Chargée de l'Économie rurale
et de l'agriculture à l'Union Africaine,*

Monsieur Sindiso Ngwenya,
Secrétaire général du COMESA,

Mesdames et Messieurs les Représentants
des partenaires financiers,

Mesdames et Messieurs les Représentants
du Secteur privé,

Mesdames et Messieurs les Représentants
des Organisations des producteurs agricoles,

Distingués invités,

Qu'il me soit permis de présenter au nom des producteurs et productrices agricoles de la République Démocratique du Congo notre déclaration d'engagement en rapport avec le Programme détaillée pour le développement de l'agriculture africaine.

En effet, les producteurs agricoles de la RDC ont été souvent informés du processus PDDAA mais se sont toujours posés des questions par rapport en sa matérialisation.

La note de politique agricole et de développement rural a certes tracé des pistes pour booster le secteur agricole en RDCongo; sa mise en œuvre constitue une autre paire de manche.

Les producteurs agricoles de la RDCongo ont toujours pensé que le secteur agricole doit être soutenu par une loi fondamentale qui traîne encore au niveau de l'Assemblée nationale en dernière session parlementaire. Si cette loi fondamentale n'est pas votée, elle souffrira dans les arrières parlementaires alors qu'elle offrait des alternatives pour :

- La sécurisation foncière des producteurs agricoles.

- Les concertations public-privé autour de la planification, le suivi et l'évaluation des projets décentralisés de développement agricole.

- Le financement du secteur agricole à travers un fonds créé au niveau des provinces.

- La mise en œuvre d'un plan d'aménagement du territoire sur base d'un cadastre agricole, etc.

Ces alternatives s'inscrivent dans les 4 piliers fondamentaux du PDDAA avec un pilier transversal à savoir :

- Pilier 1: Accroître de façon durable les superficies cultivées et desservies par des systèmes fiables de maîtrise de l'eau;

- Pilier 2: Améliorer les infrastructures rurales et les capacités commerciales pour faciliter l'accès aux marchés;

- Pilier 3: Augmenter les approvisionnements alimentaires, réduire la faim, et améliorer les réponses en cas d'urgence alimentaire;

- Pilier 4: Améliorer la recherche agricole, la diffusion et l'adoption des technologies

- Pilier 5: Renforcer les capacités à tous les niveaux tant au niveau national que provincial.

Les producteurs agricoles sont unanimes que ces cinq piliers peuvent relancer le secteur agricole en RDCongo et exhortent le Gouvernement de prendre en compte les considérations suivantes:

- L'adoption au cours de cette session parlementaire de la loi portant principes fondamentaux relatifs au secteur agricole et sa promulgation par le Chef de l'État,
- La révision de la loi foncière en prenant en compte les préoccupations des petits producteurs agricoles quant à leur sécurisation,

Je vous remercie

- Le soutien aux efforts de structuration d'un mouvement paysan fort en RDCongo pour une participation effective aux décisions relatives au secteur agricole,
- L'amélioration du climat des affaires et la mobilisation des investisseurs dans le secteur agricole,
- Les respects des engagements et accords ratifiés. Nous citons les accords de Maputo et d'Abuja.

Nous voici à l'aube de l'année 2015; nous pensons ainsi que cette table ronde constitue une interpellation aussi pour l'Union africaine et les Nations Unies qui sont concernées pour l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.